

## DRONE VOLT

### annonce le remplacement des OS 2025 par des ORNANE

Villepinte, le 6 mars 2025

**DRONE VOLT** (la « Société »), expert en intelligence artificielle embarquée et constructeur de drones civils professionnels, annonce l'émission ce jour de 1.833 obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles ou existantes (« ORNANE ») au profit d'Atlas Capital Markets (l'« Investisseur ») en remplacement des 1.833 obligations simples (« OS ») émises le 15 janvier 2025<sup>1</sup> au profit de l'Investisseur dans le cadre d'un contrat d'émission obligataire conclu le 24 décembre 2024<sup>2</sup>.

Pour rappel, la Société s'était engagée aux termes du contrat d'émission à convoquer une assemblée générale mixte devant notamment conférer au Conseil d'administration une délégation de compétence permettant l'émission au profit de l'Investisseur d'ORNANE ayant une maturité identique aux OS, en remplacement desdites OS.

Cette annonce fait suite à la tenue le 21 février 2025 d'une Assemblée Générale Mixte au cours de laquelle les actionnaires ont conféré la délégation de compétence nécessaire au Conseil d'administration. Au cours de sa réunion en date du 6 mars 2025, le Conseil d'administration a ainsi décidé de faire usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte aux termes de sa 12<sup>ème</sup> résolution et d'émettre 1.833 ORNANE au profit de l'Investisseur, intégralement souscrites ce jour au pair et par compensation de créance avec la créance obligataire détenue à cette date par l'Investisseur à l'égard de la Société, à savoir 1.833.000 euros (hors coupon en cours).

La Société a par ailleurs reçu ce jour une notice d'amortissement accéléré à la demande de l'Investisseur<sup>3</sup>, valable une fois et pour un nombre maximum de 3 mensualités, conformément aux termes du contrat d'émission. Le montant dû par la Société à l'Investisseur au titre de cet amortissement accéléré, d'un montant de 541.000 euros, sera exceptionnellement payé en actions, résultant de la conversion de 501 ORNANE donnant lieu à la création de 2.158.818 actions nouvelles de la Société. Il est précisé que la Société a l'intention de régler les prochains amortissements mensuels en espèces.

Les informations détaillées relatives aux OS et aux ORNANE, et notamment les informations requises conformément à la Position-Recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») DOC-2020-06, sont présentées dans le communiqué de la Société en date du 16 janvier 2025.

Un tableau de suivi du nombre d'ORNANE en circulation sera tenu à jour sur le site de la Société ([www.dronevolt.com / Investisseurs](http://www.dronevolt.com / Investisseurs)).

**Prochain communiqué : Résultats annuels 2024, mercredi 19 mars 2025.**

---

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur [www.dronevolt.com / Investisseurs](http://www.dronevolt.com / Investisseurs)

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur [Actusnews](#)

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : [finance@dronevolt.com](mailto:finance@dronevolt.com)

---

<sup>1</sup> 2.000 OS ont été émises par la Société le 15 janvier 2025, dont 167 ont été intégralement remboursées en espèces le 15 février 2025 à l'occasion du premier paiement mensuel dû au titre de cet emprunt obligataire.

<sup>2</sup> Voir communiqués de la Société des 15 et 16 janvier 2025.

<sup>3</sup> Erratum : L'annexe du communiqué du 16 janvier 2025 indique « La Société aura la possibilité de procéder à un amortissement accéléré, valable une fois et pour un nombre maximum de trois (3) mensualités. ». Il s'agit en fait de l'Investisseur : « L'Investisseur aura la possibilité de procéder à un amortissement accéléré, valable une fois et pour un nombre maximum de trois (3) mensualités. ».

**À propos de DRONE VOLT**

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux États-Unis, en Suisse et en Indonésie. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

Le Groupe DRONE VOLT, membre du GICAT, a réalisé un chiffre d'affaires de 32,7 millions d'euros en 2024, en croissance annuelle de 36%.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales...

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

**DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :**

Action : Mnémo : ALDRV - Code ISIN : FR001400SVN0 - Eligible : PEA, PEA-PME

Bon de souscription : Mnémo : BNBS - Code ISIN : FR0014007951

Plus d'informations sur [www.dronevolt.com](http://www.dronevolt.com)

**Contacts :****Relations Investisseurs****DRONE VOLT**

Sylvain Navarro – T: +33 7 88 87 50 88

[finance@dronevolt.com](mailto:finance@dronevolt.com)

**Relations médias FINANCE****ACTUS finance & communication**

Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73

[dronevolt@actus.fr](mailto:dronevolt@actus.fr)

**Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER****AYA communication**

Antonin Violette – T : +33 6 47 48 63 25

[aviolette@aya-communication.fr](mailto:aviolette@aya-communication.fr)